# Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 25 janvier 2025 tenue à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq janvier à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Julien RONZIER, Maire, à la suite de la convocation adressée le vingt et un janvier deux mille vingt-cinq.

**ETAIENT PRESENTS :**

RONZIER Julien, DETHY Annie, FAURE Sophie, POYET Manon, DUMAS Jean-Marc, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel, POYET Mathieu, MONTET Frédéric

**ABSENTS EXCUSES**

BOUTTE Thérèse donne pouvoir à FAURE Sophie, DAMEZET Jérôme donne pouvoir à RONZIER Julien.

Monsieur SOUBEYRAND Daniel est élu secrétaire de séance

| | |
|---|---|
| En exercice : | 11 |
| Présents : | 9 |
| Votants : | 9 + 2 pouvoirs |

# ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier compte-rendu
- **Finances**
    - Délibération pour l'approbation du CFU commune
    - Délibération pour l'approbation du CFU Photovoltaïques
    - Délibération pour garder une partie de la caution à la suite d'une location
    - Délibération ouverture de crédit pour l'investissement
- **Personnel communal**
    - Protection sociale complémentaire -risque santé avec le CDG42
- **Divers**

**Approbation du procès-verbal du 27 novembre 2024 à l'unanimité des membres présents.**

## Finances

- **Approbation du CFU commune et photovoltaïques**

Madame la 1ere Adjointe aux finances présente les résultats de 2024 pour le budget de la commune et le budget du photovoltaïque.

Elle rappelle aussi que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

**CFU commune**

| | | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|---|
| Réalisations de l'exercice 2024 | Fonctionnement | 500 843.96 € | 498 142.75 € |
| | Investissement | 932 336.49 € | 837 737.19 € |

| | Résultat 2024 | Résultat antérieur reporté au BP 2025 |
|---|---|---|
| Fonctionnement | - 2 701.21 € | + 240 794.90€ |
| Investissement | - 94 599.30 € | - 168 017.64 € |
| Affectation au C/1068 | | 92 886.64 € |

**CFU photovoltaïque**

| | | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|---|
| Réalisations de l'exercice 2024 | Fonctionnement | 0 € | 83.88 € |
| | Investissement | 33 559.76€ | 40 560.00 € |

| | Résultat 2024 | Résultat antérieur reporté au BP 2025 |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 83.88€ | 83.88 € |
| Investissement | 7 000.24 € | 7 000.24€ |
| Affectation au C/1068 | | 0 € |

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.
Pour : 9 + 2 pouvoirs

- **<u>Caution à la suite de location du 30 novembre et 1er décembre 2024</u>**

Monsieur le Maire explique que Mr VERROT Pierre Yves a loué la salle du Tilleul le 30 novembre et 1 décembre 2024 pour un anniversaire. À la suite de l'état des lieux fait par les agents communaux il a fallu renettoyer tous les couverts (fourchettes, couteaux, ...), mais aussi le four, le lave-vaisselle et un morceau de mur derrière la gazinière a dû être dégraisser et nettoyer avant le service de la cantine par nos agents.

À la suite du nettoyage fait par les agents Monsieur le Maire propose de garder une partie de la caution du ménage, soit un montant de 100€.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.
Pour : 9 + 2 pouvoirs

- **Ouverture de crédit en investissement**

Afin de pouvoir engager, liquider et mandater les factures d'investissement il est proposé l'ouverture du crédit suivant sur le budget de la commune :

60 000€ au compte 231 et pour le programme 344 Travaux salle des fêtes

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.
Pour : 9 + 2 pouvoirs

## Personnel communal

- **Protection sociale complémentaire -risque santé avec le CDG42**

Monsieur le Maire explique que la commune devra participer financièrement pour une mutuelle santé pour les agents dès janvier 2026. Il propose de rejoindre le groupement que le CDG42 propose pour la consultation de différentes mutuelles pour le risque santé.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.
Pour :9 + 2 pouvoirs

## Divers

- **Demande du Soleym'**

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu une demande des gérants du Soleym' pour pouvoir faire des modifications à l'intérieur du bâtiment. Après avoir présenté le projet et le plan, les membres du conseil se laissent un temps de réflexion supplémentaire avant de faire une réponse.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est close à 21h30.

Le Maire,
Julien RONZIER

Le Secrétaire de séance,
Daniel SOUBEYRAND